

miens. Les Canadiens savaient donc à quoi s'attendre avec nous, et c'est en partie ce qui est à l'origine de notre victoire du 4 septembre. Nous agissons en pleine connaissance de cause.

M. Axworthy: J'ai une réponse très brève, monsieur le Président. Comme je l'ai signalé dans mes remarques, je sais très bien que le mandat du 4 septembre n'était pas équivoque, mais n'empêche que les Canadiens n'avaient pas encore vu le projet de loi, donc qu'ils en ignoraient la teneur. D'ailleurs, je rappelle au député que, pendant la campagne électorale, son collègue qui était alors chef de l'opposition avait contredit le ministre des Finances qui, lui, avait contredit le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Ils n'arrivaient pas à s'entendre sur la politique à suivre dans le domaine des investissements étrangers. L'un voulait abolir l'Agence, l'autre préconisait de la réexaminer. Ils n'étaient pas sur la même longueur d'ondes.

Bien sûr, les Canadiens voulaient un changement. Ils ont voté sur la foi des nombreuses promesses faites par M. Mulroney. Ils se rendent compte aujourd'hui que les promesses de M. Mulroney ne valent rien.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. Le député sait qu'il doit mentionner ses collègues par leurs titres. Il devrait dire le très honorable premier ministre (M. Mulroney).

M. Axworthy: Merci, monsieur le Président.

M. Orlikow: Monsieur le Président, les remarques du député de Saint-Boniface (M. Duguay) m'ont laissé perplexe. C'est évident que lui et ses collègues ont exprimé leurs points de vue pendant la campagne électorale; ils ont dit ce qu'ils pensaient des investissements étrangers et comment ils aborderaient ce problème. Ils ont obtenu un mandat majoritaire, ils forment le gouvernement et, tôt ou tard, ils vont faire adopter leur projet de loi. Comme résultat, nous ne pourrons plus examiner les projets de sociétés étrangères désireuses d'acquérir nos entreprises. Nous sommes dans l'opposition, mais nous avons aussi exprimé nos points de vue et nous aussi nous avons été élus. Nous avons été élus pour défendre nos points de vue aux Communes, et c'est exactement ce que nous faisons.

Avant d'être élu aux Communes, le député de Saint-Boniface enseignait et appartenait à la Manitoba Teachers' Society. Si, avant de devenir président de cette société, il avait voulu exprimer des opinions contraires à celles des dirigeants et que les membres de la société lui avaient dit qu'ils avaient été élus et ne s'intéressaient pas à ses opinions, je me demande comment il aurait réagi. Maintenant qu'il joue un rôle très secondaire dans l'administration, il veut que nous nous tenions cois. Étant simple député ministériel, peut-être n'est-il pas appelé à prendre la parole trop souvent ou encore préfère-t-on qu'il se taise. Nous sommes ici pour défendre nos points de vue et nous comptons bien le faire.

Permettez-moi de vous signaler deux cas très graves qui passeront presque inaperçus si nous adoptons la Loi sur Investissement Canada. Gulf and Western se proposent d'acquérir Prentice-Hall. Le député de Saint-Boniface qui était dans

Les subsides

l'enseignement, devrait souhaiter que l'édition reste canadienne. Mais si nous approuvons l'orientation du gouvernement et votons le projet de loi, nous perdrons toute emprise sur ce secteur?

Il y a eu aussi le cas de Mitel. Mitel est une société canadienne qui exerce dans un domaine qui a beaucoup d'avenir. Une entreprise britannique s'apprête à mettre la main dessus. Nous verrons alors que de plus en plus de travaux de recherche essentiels pour assurer le succès d'une entreprise dans un domaine hautement compétitif seront effectués soit aux États-Unis soit en Grande-Bretagne. Le gouvernement est prêt à renoncer au pouvoir qu'il pourrait exercer pour que cette entreprise et d'autres restent canadiennes. Voilà pourquoi nous soulevons des objections. Le député de Saint-Boniface peut être certain que nous profiterons de chaque occasion pour défendre nos vues devant le Parlement et aussi devant le public canadien.

M. McDermid: Monsieur le Président, je ne voudrais pas parler au nom de mon collègue, le député de Saint-Boniface (M. Duguay), mais le député n'a pas bien rapporté ses propos. Il n'a pas essayé d'empêcher le débat de se dérouler normalement. Le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) a dit que nous étouffions le débat et mon collègue a voulu montrer que ce n'était pas le cas. Mais le député ne l'a pas compris de cette manière.

Je voudrais rafraîchir la mémoire du député de Winnipeg-Fort Garry en lui parlant d'une petite entreprise d'édition nommée Irwin-Dorsey. L'entreprise située dans la petite localité de Georgetown dans ma circonscription, comptait 30 employés. Elle appartenait à une entreprise américaine. C'était la seule entreprise qu'elle exploitait au Canada. Elle a changé de propriétaire aux États-Unis. Et pour faire approuver ce changement au Canada, elle a dû se présenter devant l'AEIE. L'Agence s'est opposée à la transaction qui avait lieu dans un autre pays, transaction qui affectait la petite Irwin-Dorsey de Georgetown. Voyant cela, la société américaine a fermé l'établissement de Georgetown et l'a rapatrié aux États-Unis. Elle y poursuit la même activité; elle vend ses livres au Canada. Cependant, 30 personnes de ma circonscription ont perdu leur travail à cause du manque de souplesse de l'AEIE.

Le député s'en souvient-il? Se souvient-il que des emplois ont été supprimés à cause d'une décision stupide de l'Agence qui n'a rien fait de bon pour le Canada? En réalité, elle a enlevé des emplois aux Canadiens. C'est ce que nous rappelons à l'occasion du débat sur Investissement Canada. Le député se rappelle-t-il de ce cas-là? Les citoyens de Georgetown qui ont perdu leur emploi s'en souviennent en revanche très bien.

M. Axworthy: Monsieur le Président, je répondrai très brièvement. Oui, je m'en souviens très bien, mais je pense que le député se trompe complètement car ce n'est pas l'agence mais la société étrangère qui a pris la décision de fermer cette filiale.